



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 25 JUIN 2024 À 18 H 30 AU 250 CHEMIN DE LA CHUTE À MANSFIELD-ET-PONTEFRACT (QUÉBEC), J0X 1R0

---

### PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente  
Madame Katherine Fiset, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice  
Madame Julie Martin, administratrice  
Madame Sabrina Devlin, présidente  
Madame Joëlle Laroche, administratrice  
Madame Jessica Cécire-Rodgers, administratrice  
Monsieur Richard Leblanc, administrateur  
Madame Catherine Letendre, administratrice  
Madame Tania Cousineau, administratrice

### ABSENCES :

Madame Claude Galipeau, administratrice  
Madame Lisa Danis, administratrice

### INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

#### 1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre. Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h47.

#### CSSHBO-076-2023-24 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2024

**CONSIDÉRANT** que le quorum est atteint ;

**CONSIDÉRANT** l'ajout des points « démission d'une administratrice », « Entente pour l'organisation du transport des élèves de la Commission scolaire Western Québec », « Nomination de la direction générale par intérim » et « Nomination temporaire à la direction générale adjointe » ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2024
3. Démission d'une administratrice
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024
5. Affaires découlant du procès-verbal du 28 mai 2024
6. Parole du public
7. Rapport de la présidente
8. Rapport de la direction générale
9. Compte rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 
10. Politique relative aux frais de déplacement
  11. Politique locale de gestion des cadres
  12. Politique relative aux activités de financement
  13. Approbation du plan d'affectation annuel des cadres 2024-2025
  14. Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet
  15. Entente pour l'organisation du transport des élèves de la Commission scolaire Western Québec
  16. Nomination de la direction générale par intérim
  17. Nomination temporaire à la direction générale adjointe
  18. Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025
  19. Varia
    - 19.1 Félicitations à madame Sabrina Devlin
  20. Date, heure et lieu de la prochaine séance
  21. Clôture de la séance
  22. Huis clos

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Démission d'une administratrice

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs présents de la démission de madame Annie-Claude Beaumont au poste d'administratrice représentant les 18-35 ans.

### CSSHBO-077-2023-24 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la rencontre du 28 mai a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six heures avant la présente séance ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Jessica Cécire-Rodgers **ET APPUYÉ** par monsieur Richard Leblanc de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. Affaires découlant du procès-verbal du 28 mai 2024

La présidente, madame Sabrina Devlin, présente les affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024. Un suivi est notamment fait relativement à la clôture au Centre de formation en entreprise et en récupération par le secrétaire général qui indique que le Service des ressources matérielles poursuit ses discussions avec la Ville de Maniwaki.

### 6. Parole du public

Aucun membre du public ne participe à la période de questions.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

### 7. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, rappelle aux administrateurs d'effectuer la formation obligatoire des membres du conseil d'administration. Elle mentionne également avoir participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) en juin dernier.

La présidente conclut en remerciant les membres pour leur présence lors de la dernière séance de travail.

### 8. Rapport de la direction générale

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, présente son rapport des activités de la dernière séance. Il revient notamment sur sa participation aux différentes soirées des finissantes et finissants des écoles et des centres.

Pour sa part, la directrice générale adjointe, madame Nadine Carpentier, revient sur l'activité qu'elle a réalisée avec les membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ). Elle fera parvenir le questionnaire utilisé lors de l'activité avec le CERÉ.

Le directeur général fait également un suivi au niveau des relations de travail.

Il est proposé par madame Joëlle Laroche d'ouvrir le huis clos pour traiter de ce point.

CSSHBO-078-2023-24

#### Ouverture du huis clos

**IL EST PROPOSÉ** par madame Joëlle Laroche d'ouvrir le huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-079-2023-24

#### Fermeture du huis clos

**IL EST PROPOSÉ** par madame Catherine Letendre de fermer le huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9. Compte rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Letendre présente aux administrateurs le compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique. Concernant le point à l'ordre du jour concernant la fondation Jocelyne Ouimet elle mentionne que le comité de gouvernance et d'éthique a demandé au secrétaire général de présenter les options possibles dans ce dossier. Sans formuler une recommandation spécifique, elle indique que le comité de gouvernance et d'éthique ne recommande pas la relance des activités de la fondation existante au CSSHBO.

Madame Letendre présente également les différents travaux en lien avec les politiques à adopter durant la séance tenante, toutes recommandées par le comité de gouvernance et d'éthique.

Finalement, elle indique que les membres du comité souhaitent que la formation entourant le rôle des administrateurs, offerte par la FCSSQ, soit réalisée en présentiel l'an prochain au CSSHBO.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

CSSHBO-080-2023-24 10. Politique relative aux frais de déplacement

**CONSIDÉRANT** les taux établis dans la *Directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents* sont différents de ceux du Centre de services ;

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire tient à s'appuyer sur la *Directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents* pour sa politique relative aux frais de déplacement ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Tania Cousineau **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle d'adopter les amendements de la Politique relative aux frais de déplacement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

11. Politique locale de gestion des cadres

Avant de quitter son siège pour le traitement de ce point, l'administrateur monsieur Richard Leblanc, mentionne ne pas avoir eu de retour de la part de son association relativement à cette politique.

Madame Julie Martin quitte également son siège pour le traitement de ce point à 19h17.

Le directeur général présente aux administrateurs les travaux réalisés afin de modifier la politique locale des cadres. Il indique que ces travaux se sont étalés sur plus de deux ans. Le secrétaire général fait le tour des modifications proposées.

CSSHBO-081-2023-24

**CONSIDÉRANT** l'article 179 du règlement qui mentionne que les centres de services scolaires doivent se doter de politiques de gestion concernant les cadres ;

**CONSIDÉRANT** la Politique locale de gestion des gestionnaires, DG-02.00, dont les derniers amendements ont été effectués le 30 août 2022 par la résolution CSSHBO-026-2022-2023 amender par la résolution ;

**CONSIDÉRANT** les travaux effectués par le comité des relations professionnelles ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Valérie Bouffard

**D'ADOPTER** les amendements proposés à la Politique locale de gestion des cadres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

(Madame Julie Martin et monsieur Richard Leblanc reprennent leur siège à 19h21)



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

CSSHBO-082-2023-24 12. Politique relative aux activités de financement

**CONSIDÉRANT** les consultations réalisées auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter la présente politique;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Jessica Cécire-Rodgers que soit adoptés la *Politique relative aux activités de financement*, SG-05.00 et qu'une copie soit publiée sur le site web du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Madame Laroche quitte son siège à 19h25)*

CSSHBO-083-2023-24 13. Approbation du plan d'affectation annuel des cadres 2024-2025

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires;

**CONSIDÉRANT** la résolution CSSHBO-069-2023-24 adoptant la structure administrative 2024-2025 du Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès des associations concernées;

**CONSIDÉRANT** la délégation de pouvoir de la direction générale;

**IL EST PROPOSÉ** Par madame Tania Cousineau **ET APPUYÉ** par madame Jessica Cécire-Rodgers d'approuver le plan d'effectifs des gestionnaires du Centre de services scolaire, tel que présenté, pour l'année scolaire 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Pour donner suite à une question de monsieur Richard Leblanc, le directeur général, monsieur Denis Rossignol, indique que les plans d'effectifs du personnel professionnel et du personnel de soutien seront adoptés dans les prochaines semaines et que l'approbation du conseil d'administration sera requise au mois d'août.

14. Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, indique aux administrateurs qu'une décision de faire vivre une fondation pourrait être plus difficile dans notre milieu. Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, rappelle l'implication de la fondation Jocelyne et Gilles Ouimet et les besoins de celle-ci au niveau fiscal. Bien que l'idée d'avoir une fondation est intéressante, les membres de comité de gouvernance et d'éthique proposent de ne pas relancer ses activités. Tel que présenté par monsieur Larivière, le Centre de services scolaire aurait la possibilité de s'adjoindre à une fondation déjà existante et qui souhaiterait s'impliquer davantage dans notre mission éducative.

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-084-2023-24

- CONSIDÉRANT** la demande de monsieur Gilles Ouimet lors de la séance du 28 novembre 2024 de relancer les activités de la Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire n'a pas l'intention de faire revivre les activités de la fondation et souhaite poursuivre, d'une autre façon, son implication communautaire dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau et la MRC Pontiac;
- IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset que le Centre de services scolaire :
- REJETTE** la demande de la Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet de relancer les activités de la Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- DEMANDE** au Centre de services scolaire d'offrir à la fondation Jocelyne et Gilles Ouimet le support administratif nécessaire afin de soutenir la reddition de compte conjoint avec l'École du Cœur-de-la-Gatineau;
- ENVOIE** copie de la présente résolution à monsieur Gilles Ouimet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 15. Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025

Le directeur général mentionne aux administrateurs que la résolution relative aux calendriers des rencontres du conseil d'administration vient chambarder les processus administratifs. Il demande aux administrateurs de revoir cette décision et de conserver les rencontres du conseil d'administration le dernier mardi ou dernier mercredi du mois.

CSSHBO-085-2023-24

- CONSIDÉRANT** la résolution CSSHBO-075-2023-24 concernant le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025 adoptée lors de la séance ordinaire du 28 mai 2024 concernant le calendrier des rencontres du conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT** la demande de la direction générale de revoir cette décision afin de faciliter les opérations courantes de l'organisation
- IL EST PROPOSÉ** par madame Jessica Cécire-Rodgers **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin :
- D'ABROGER** la résolution CSSHBO-075-2023-24;
- D'ADOPTER** le calendrier suivant pour les séances ordinaires du conseil d'administration durant l'année scolaire 2024-2025 :
- |                         |   |
|-------------------------|---|
| Le jour :               | Le lieu :   |
| Mardi 27 août 2024      | 331, rue du Couvent, Maniwaki                       |
| Mardi 24 septembre 2024 | 250, chemin de la Chute,<br>Mansfield-et-Pontefract |



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

Mardi 29 octobre 2024	11 chemin de Blue Sea, Gracefield
Mardi 26 novembre 2024	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mardi 28 janvier 2025	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 25 mars 2025	11 chemin de Blue Sea, Gracefield
Mardi 29 avril 2025	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mardi 27 mai 2025	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 24 juin 2025	11 chemin de Blue Sea, Gracefield

L'heure : Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

**Pour : 7**

**Contre : 2**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Les administrateurs discutent de la possibilité de faire les séances le dernier mercredi du mois et la contreproposition suivante est proposée :

**CSSHBO-086-2023-24**

**CONSIDÉRANT** la résolution CSSHBO-085-2023-24 prise par le conseil d'administration lors de la présente séance ordinaire concernant le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024-2025;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Katherine Fiset **ET APPUYÉ** par madame Catherine Letendre :

D'ABROGER la résolution CSSHBO-085-2023-24

D'ADOPTER le calendrier suivant pour les séances ordinaires du conseil d'administration durant l'année scolaire 2024-2025 :

Le jour :

Le lieu :

Mercredi 28 août 2024	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mercredi 25 septembre 2024	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mercredi 30 octobre 2024	11 chemin de Blue Sea, Gracefield
Mercredi 27 novembre 2024	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mercredi 29 janvier 2025	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mercredi 26 mars 2025	11 chemin de Blue Sea, Gracefield
Mercredi 30 avril 2025	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mercredi 28 mai 2025	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mercredi 25 juin 2025	11 chemin de Blue Sea, Gracefield



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

L'heure : Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

Pour : 1

Contre : 4

Abstention : 4

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

16. **Entente pour l'organisation du transport des élèves de la commission scolaire Western Québec**

Le directeur général présente l'entente entre le Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire Western Québec pour effectuer le transport des élèves. Il indique que cette entente a pour objectif de moderniser l'entente précédente et faciliter le bon fonctionnement entre les deux organisations. Au niveau des opérations courantes, cette entente améliorera le niveau d'efficacité du service du transport scolaire en facilitant les processus. Pour répondre à une question, il mentionne qu'aucuns frais supplémentaires ne sont prévus par la signature de cette entente.

CSSHBO-087-2023-24

**CONSIDÉRANT** l'article 294 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule qu'un centre de services scolaire autorisé à organiser le transport de ses élèves peut conclure une entente pour organiser le transport de tout ou une partie des élèves d'un autre centre de services scolaire ou commission scolaire ;

**CONSIDÉRANT** que la conclusion de cette entente fait partie des pouvoirs conservés par le conseil d'administration conformément au Règlement de la délégation des fonctions et pouvoirs, CA-88.02 ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Catherine Letendre que le Centre de services scolaire

**AUTORISE** le directeur général, monsieur Denis Rossinol, à signer l'entente pour le transport des élèves d'une autre commission scolaire.

CSSHBO-088-2023-24

17. **Nomination d'une direction générale par intérim**

**CONSIDÉRANT** que la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (ci-après « loi 23 ») stipule que sous réserve du premier alinéa de l'article 73, en cas de vacance au poste de directeur général d'un centre de services scolaire francophone entre le 7 décembre 2023 et la première nomination faite en application de l'article 20 de la loi 23, le directeur général adjoint du Centre de services scolaire désigné à cette fin par le conseil d'administration assure l'intérim jusqu'à ce que le nouveau directeur général soit nommé par le gouvernement;





## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**CONSIDÉRANT** la lettre officielle du départ à la retraite du directeur général, monsieur Denis Rossignol, prévu le 18 novembre 2024

**IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais:

**NOMME** à titre de directrice générale par intérim madame Nadine Carpentier à compter du 18 novembre 2024, et ce, jusqu'à la première nomination effectuée conformément à l'article 20 de la Loi 23 par le gouvernement ;

**MANDATE** la présidente, madame Sabrina Devlin, pour négocier et signer le contrat à durée déterminée de la directrice générale par intérim.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### CSSHBO-089-2023-24 18. Nomination de la direction générale adjointe par intérim

**CONSIDÉRANT** que la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (ci-après « loi 23 ») stipule que sous réserve du premier alinéa de l'article 73, en cas de vacance au poste de directeur général d'un centre de services scolaire francophone entre le 7 décembre 2023 et la première nomination faite en application de l'article 20 de la loi 23, le directeur général adjoint du Centre de services scolaire désigné à cette fin par le conseil d'administration assure l'intérim jusqu'à ce que le nouveau directeur général soit nommé par le gouvernement;

**CONSIDÉRANT** la lettre officielle du départ à la retraite du directeur général, monsieur Denis Rossignol, prévu le 18 novembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la vacance attendue à la direction générale adjointe par la résolution CSSHBO-088-2023-24 nommant madame Nadine Carpentier à titre de directrice générale par intérim du Centre de services scolaire, et ce, jusqu'à la première nomination effectuée conformément à l'article 20 de la Loi 23;

**CONSIDÉRANT** que l'article 259 stipule qu'une même personne peut cumuler les fonctions de secrétaire général et de directeur général adjoint;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Centre de services scolaire d'assurer une transition permettant la stabilité organisationnelle;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Katerine Fiset que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais:

**NOMME** temporairement monsieur Louis-Philippe Larivière au poste de direction générale adjointe par intérim à compter du 12 août 2024 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général par le gouvernement;

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

MANDATE le directeur général, monsieur Denis Rossignol, pour négocier et signer le contrat à durée déterminée du directeur général adjoint par intérim.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 3

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### 19. Varia

#### 19.1 Félicitations à madame Sabrina Devlin

Conformément à ce qui a été annoncé sur les réseaux sociaux, madame Catherine Letendre, tient à féliciter la présidente, madame Sabrina Devlin pour l'obtention du prix distinction argent de la Fédération des comités de parents du Québec.

### 20. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs que la prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 27 août 2024 au 331 rue du Couvent à Maniwaki à compter de 18h30. Le secrétaire général indique aux administrateurs que le calendrier des rencontres sera mis à jour prochainement.

### 21. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur Richard Leblanc de clore la présente séance à 20 h 23.

### 22. Huis clos

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos en fin de rencontre.

---

Sabrina Devlin  
Présidente

---

Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

